



Communiqué de presse

Fermeture temporaire de la direction de l'aménagement durable et de l'urbanisme

Le 19 octobre 2022



En raison de son déménagement, la direction de l'aménagement durable et de l'urbanisme sera fermée **du jeudi 27 octobre après-midi au vendredi 4 novembre inclus**. La réouverture est prévue **lundi 7 novembre** à 8 h 30 à la mairie principale 2 rue de l'Hôtel de ville. Pendant cette période, le dépôt des demandes d'autorisation du droit des sols (permis de construire, déclaration préalable de travaux, permis d'aménager, de démolir...) pourra s'effectuer à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Les informations pratiques concernant ces démarches sont en ligne sur saint-herblain.fr, rubrique Services et démarches.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr

